

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque de fabrication DAIHATSU	Type F 20 V	Fiche d'homologation N° CH 0196 05
--	-----------------------------------	----------------	---------------------------------------

Constructeur	DAIHATSU MOTOR CO. LTD., Osaka (J)
Identification	sur la plaquette du constructeur : "F 20 V" ou "F 20 LV" devant le N° du châssis : "F 20" ou "JDA...F20..."
Plaquette constructeur	à gauche, latéralement à côté du siège du conducteur
N° du châssis	à gauche ou à droite, à l'avant, latéralement sur le longeron
Identification du moteur	"12 R" à droite, latéralement sur le bloc devant le No du moteur
Importateur principal	S I D A, Société d'importation et de distribution automobile S.A., Châteauneuf, 1964 Conthey
Véhicule homologué	F 20 - 50131

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique
Transmission	mécanique synchr.+boîte compl. route/terrain
Nombre de vitesses	4 x 2 Entraînement toutes roues *)
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, à expansion interne. agissant sur toutes les roues
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, agissant sur cardan
Frein d'arrêt	idem frein auxiliaire
Ralentisseur	
Contrôle 2 circuits	par contrôle du niveau, lampe-témoin combinée

Moteur			
Marque	DAIHATSU	Type	12 R
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	3	Position	avant
Refroidissement	eau	Nombre cylindres	4
Alésage	30,5	Course	78
Cylindre	1587	CV-impôt	8,68
Puissance en kW	49	à V/min	1300
	CV		55,5 DIN
Bruit à proximité	72,75	dB/A à V/min	3600 **)
Silencieux	2 pots 220 x Ø 85 / 340 x Ø 170 mm		
Mesure des gaz	ECE-15; CO 2,0 % à 740 t/min. +)		
Deparasitage	OCS, annexe 8 chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	
Nombre de portes	3 Indic. vitesse km/h
Cantures sécure	Ar4 (E) Retroviseurs / gauche / droite
Cale	- Atteillage sur demande
Antivol	verrouillage de la direction
Nombre de places	5 av. 2 centre - ar 4
Dimensions	
Longueur	intérieur 3525 Empattements 2025 /
Largeur	1455 Essieu double av 1210 ar 1210
Hauteur	1870 Voie av - ar -
Porte à faux	lat. 530 Voies av - ar -
	av 530 ar -
	ar 970 Braquage Ø g 10300 d 10300
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	

Poids			
	avant	arrière	total
Poids à vide	600	580	1180
Charge utile	40	380	420
Poids total	640	960	1600
Garantie fabr.			1660
Dimens. pneus	6.00 - 16	6.00 - 16	(Variantes
Pty/bars	6 / 2,75	6 / 3,25	voir
Charge	1220	1350	remarques)
pour V max	120	120	
Garantie poids remorquable avec frein			1500
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable teste			
Vitesse maximale selon le constructeur			120 km/h
Vitesse maximale testée			km/h

Équipement	x)	CR	(E)
Feux de route		CR	(E)
Feux de croisement		A	(E)
Feux de position		IKI 4114	
Feux rouges		IKI 4114	
Feux stop		IKI 4114	
Clignoteurs	av	1	(E)
			ar IKI 4114
Catadioptres	av		ar I (E)
Feux de gabarit	av		ar
Feux complémentaires			
Eclairage plaque		1/	à gauche
Essuie-glace		2/	balais
Avertisseurs		NIPPONDENSO 6 PH 072400-0630	avec/ lave-glace CH 5 0201 05
		ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	DAIHATSU F 20 V		
Homologation N°	CH	0196	05
Carrosserie	limousine		
Places	total	6	avant 2
Poids à vide	1130	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	8,08
Poids total	1660	Cylindree	1537

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Entretien : Avant déclenchable; sur demande dispositif de roues libres, monté sur moyeux avant
- **) Mesures au bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche: 34,1 km/h, M2, IA 4,777 = 76,5 dB/A
- +) Mesure des gaz : Conforme selon ECE-15; amendement 02; une vignette n'est pas exigée. (No. LFEM 37164).
- x) Équipement : des bavettes AR sont exigées.

Remplace la FH CH 0196 05 du 22.09.77
Identification
(19.3.80.) / (26.11.81)

Lieu et date de l'homologation

Lausanne, 22.09.77

Service fédéral d'homologation

Voiture
de tourisme

DAIHATSU

F 2 0 V

CH 0196 05

Fiche complémentaire

I

Complément du 09.03.78 à Berne - lin

Variante de pneus et de jantes:

Pneus : JR 78 S 15 charge par essieu = 1560 kg (2,25 bar) Vmax. 180 km/h

Jantes : 6 J x 15"

Voies : AV = 1225 mm / AR = 1225 mm

Complément du 10.01.79 à Sion - Sta

Frein de service : avec assistance par dépression, agissant sur toutes les roues

Equipement : feux et catadioptrés homologués (E);
(des catadioptrés complémentaires ne sont plus nécessaires).

Poids remorquable garanti: avec traverse arrière renforcée = 2000 kg / testé = 2000 kg.

Complément du 26.06.80 à Berne - Mi

Variante de pneus : HR 78 S 15 charge par essieu = 1500 kg (2,25 bar) Vmax. 180 km/h

Complément du 03.09.80 à Berne - Ba

Mesure des gaz : conforme selon règlement ECE No 15, amendement 03.

Charge garantie sur le toit : 70 kg (avec effet rétroactif).

Service fédéral d'homologation

./.

Complément du 29.04.82 à Berne - Ad

Frein de service : hydraulique, 2 circuits, AV=disques / AR= à expansion interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues.

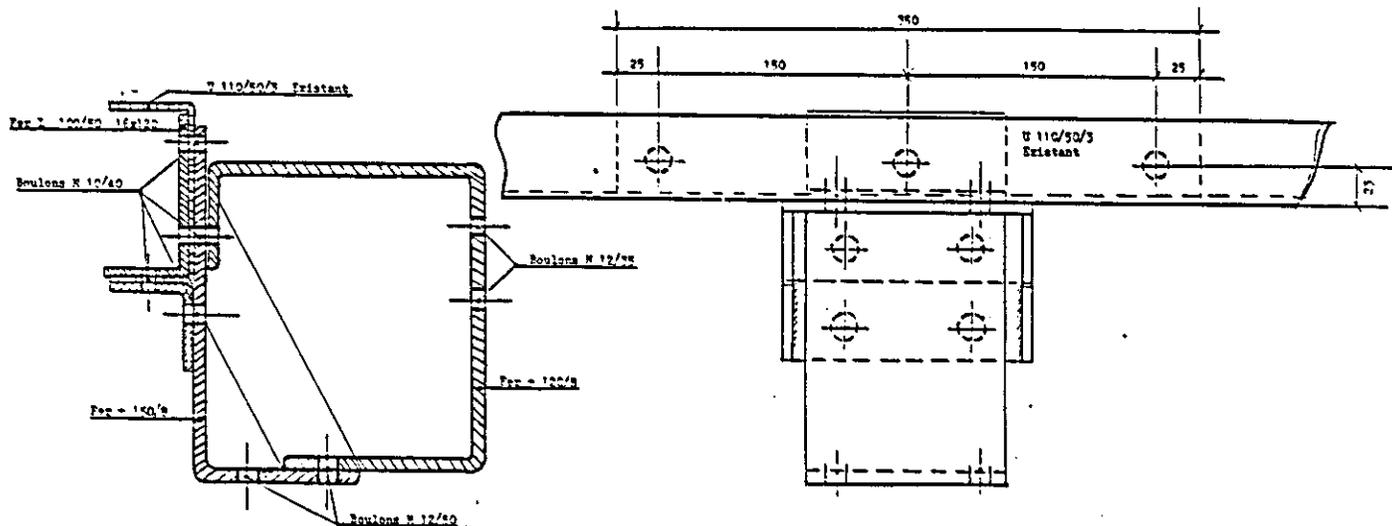
Zusatzkarte / Fiche complémentaire

II

Nachtrag vom / Complément du 29.10.82 - Ad (Ersetzt Nachtrag vom / Remplace complément du 22.12.81) (korr. Zeichnung)
(dessin corrigé)

Garantierte Anhängelast gebremst : 2'000 kg mit verstärkter Schluss Traverse

Poids remorquable garanti avec frein : 2'000 kg avec traverse arrière renforcée



Garantierte Anhängelast gebremst : 3'000 kg mit verstärktem Fahrgestell (siehe Zeichnung auf der Rückseite)

Poids remorquable garanti avec frein : 3'000 kg avec châssis arrière renforcé (voir le dessin au verso).

